

Le Courrier des Opelousas

Vol. XX.

Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 23 Aout 1873.

No. 45.

OPELOUSAS

SAMEDI matin, : : 23 AOUT 1873.

Pendant l'absence temporaire de l'éditeur, la rédaction du "Courrier" et les affaires générales du bureau, sont confiées à M. L. A. Sandoz.

A NOS JOURNAUX D'ÉCHANGE.—Nous payons, à notre Bureau de Poste, les frais de poste sur les journaux avec lesquels nous échangeons.

Les chenilles sont aujourd'hui en train de ravager presque tous les clos de coton de notre paroisse; ajoutez à cela que les temps pluvieux font pourrir une quantité de jeunes grabats, et on verra que les cotonniers ont une triste perspective pour la récolte pendante.

Nous entendons beaucoup parler de divers "remèdes" ou plutôt de diverses préparations chimiques pour tuer la chenille; mais il s'est fait bien peu d'expériences dans ce genre, en notre Paroisse, et nous ne connaissons personne qui ait réussi comme on avait lieu de s'y attendre. D'un autre côté, on nous assure que les affranchis refusent positivement de se prêter à cette opération, donnant pour raison ou pour prétexte, le danger qu'il y a de s'empoisonner.

M. Augustin Guillory, qui avait été blessé dans le terrible combat du 11 du courant, à la Vieille Grande Prairie, a succombé mercredi dernier à ses blessures. Il avait reçu une balle près de l'épaule, une seconde dans la région du bas ventre, et une troisième lui avait fracassé le genou, ce qui avait dû nécessiter l'amputation de la jambe.

A l'âge de 67 ans environ, on ne pouvait guère survivre à toutes ces blessures et à l'amputation d'une jambe; c'est pourquoi on a dès le même jour, désespéré de ses jours, et sa mort n'a étonné personne.

M. Guillory est la quatrième victime de la boucherie de la Vieille Grande Prairie; elles sont: Carol Blackman, Alexandre Vidrine, Drex Guillory et Augustin Guillory, son père. Chacun des morts a tué un homme avant d'être tué lui-même, à l'exception de Vidrine, qui n'a pas tiré. Augustin Guillory a tué Blackman, et est mort lui-même de balles que lui a tiré Blackman après être tombé; Drex Guillory a tué Vidrine, et Aristide Ortega a tué Drex Guillory.

BOUILLON.—M. H. Latour donnera, ce soir, à son salon de bière, un excellent bouillon, auquel sont invités tous les amateurs et le public en général.

RUMEUR.—Mercredi dernier, on rapportait en notre ville, que Cyrisque Guillory et Jean Sannier avaient été tués par quelques jeunes gens qui voulaient les appréhender, et que Benjamin Guillory, frère de Cyrisque, avait réussi à s'échapper. Ceci serait arrivé au Ferry de M. Chaudmont, sur le Bayou Nez Piqué, sur la limite de Calcaieu.

On sait que Cyrisque et Ben Guillory sont accusés du meurtre d'un Texien, nommé McDaniel, commis il y a quelques années, meurtre qui a déjà valu une condamnation à leur beau-frère, qui expie aujourd'hui son crime à Baton-Rouge. Sannier est accusé d'assassinat sur la personne d'André Prud'homme, il y a également quelques années. Ces trois accusés avaient, dit-on, décampé au Texas, et en seraient revenus il y a un an à peu près, mais se tenant toujours à l'écart et hors de l'atteinte de la justice.

La rumeur dont nous parlons est au moins vraisemblable, sinon vraie; car nous savons qu'une expédition de six ou huit jeunes gens de notre ville est partie vers la fin de la semaine dernière, dans le but de traquer ces fuyards et de les livrer à la justice. Cependant, depuis mercredi, on n'a reçu de nouvelles ni de l'expédition, ni la confirmation de la mort de deux d'entre eux. C'est pourquoi on ne peut guère accepter la nouvelle comme certaine.

Vu l'indisposition de l'avocat de District, M. Hudspeth, et l'absence de l'avocat de Paroisse, T. H. Lewis Esq., l'examen préliminaire de l'affaire tragique de la Vieille Grande Prairie, qui devait avoir lieu lundi dernier, a été renvoyé par le Judge de District Morgan, à lundi prochain.

Le Jury de Police de la Paroisse Lafayette fait publier ses procédures dans le journal officiel le "Cotton-Boll" en anglais, et dans l'Advertiser en français, montrant ainsi une déférence à laquelle la population qui lit le français a tous les droits, ou pour mieux dire, à les mériter. Rien n'est plus juste.

UNIFICATION ET ÉGALITÉ SOCIALE AVEC VENGEANCE!—Le steamer Henry Tate vient de transporter vingt-sept condamnés de la Cour Criminelle de la Nouvelle-Orléans au Pénitencier de Baton-Rouge. Il avait trois blancs et vingt-quatre personnes de couleur—hommes et femmes.—Deux sont pour la vie, et les autres pour un terme qui varie de six mois à quatre ans.

Quoique certaines personnes ne pratiquent pas la vertu, elles ne laissent pas de l'admirer.

Le Shérif, le Recorder et le Greffier de la Cour, annoncent, dans le journal officiel, qu'à compter du 1er Août, ils procéderaient, au bureau du Recorder, à l'évaluation des propriétés des contribuables de la paroisse St. Landry, pendant trente jours, conformément à la loi.

Les intéressés feront donc bien de venir assister à l'évaluation de leurs propriétés, s'ils veulent éviter des erreurs, du tracés, ou épargner peut-être un surcroît de taxes, car, après le 31 Août, il sera trop tard pour réclamer d'une évaluation erronée.

Nous lisons dans le Lafayette Advertiser du 16 courant:

"Hier matin, la malle des Etats-Unis a failli être dévalisée par une troupe de gens masqués et armés. Ces bandits, au nombre de cinq, ont arrêté la diligence qui venait de la Nouvelle-Ibéria à Vermillionville, près du moulin à coton de M. Malain, en exigeant du conducteur, M. Désiré Ducharme, qu'il leur livre les sacs; mais grâce au sang-froid de la présence d'esprit de M. Ducharme, ils ont pu s'enfuir, ainsi qu'étaient leur intention, des sacs contenant les lettres, malgré tous leurs efforts, et le conducteur a dû essayer plusieurs coups de feu, d'après les marques dans ses habits et à travers la voiture. Heureusement que M. Ducharme était armé d'un revolver et qu'il a pu abattre un des bandits, qu'il croit avoir blessé mortellement."

Le plus grand obstacle au succès de la Démocratie.

(Extrait de l'Abellé de la N.-O. du 10.)

Nous ne connaissons rien de plus complet, de plus clair et de plus libéral que le programme voté par les Démocrates de l'Ohio, dans leur dernière convention à Columbus. Après avoir déclaré que le parti ne cherchait à faire revivre aucune des questions résolues par la guerre, après avoir déclaré que ces questions étaient bien réellement mortes et que le parti n'avait nullement l'intention de les faire rentrer dans la politique militante en les dissimulant pour le moment sous quelque loi obscure de son drapeau, afin de les retrouver debout dans un jour de victoire, le manifeste proclamait toutes les libertés imaginables, et la garantie de tous les droits civils et politiques pour les hommes de toute race et de toute origine. Sous ce rapport le parti républicain ne saurait aller plus loin, et il pourrait s'approprier comme siennes toutes les doctrines du parti démocrate de l'Ohio.

Il y a cependant un point sur lequel le parti républicain pourrait différer, c'est celui qui concerne l'indépendance des Etats sous la constitution fédérale. Il ne s'agit pas ici de ce droit tel qu'on le comprend avant la guerre, tel que le respectait M. Buchanan, et tel qu'il a été respecté par tous les commentateurs de la Constitution jusqu'à la déclaration de guerre faite par un homme seul, bien que beaucoup de révolutionnaires en fussent secrètement charmés, était d'autant moins justifiable que cet homme, le président Lincoln, ne représentait que la minorité des pays. Douglas, Bell et Breckinridge représentaient la majorité et même l'immense majorité, et aucun de ceux qui votèrent pour eux, on peut le dire hardiment, n'aspirait à l'abolition de l'esclavage par des moyens violents; aucun d'eux ne voulait attaquer les institutions du Sud; aucun d'eux ne voulait toucher à la lettre ni à l'esprit de la Constitution Fédérale. Une minorité seulement de ces démocrates ou de ces conservateurs s'opposait à l'extension indéfinie de l'esclavage dans les territoires.

Ces démocrates, de ces conservateurs qui votèrent pour Douglas, Bell ou Breckinridge, il n'en existe plus un seul, politiquement parlant, et ce qui le prouve, c'est justement la dernière profession du parti représenté par la Convention de Columbus. Il est vrai que dans cette Convention, il ne pouvait être question que d'un seul Etat, mais on sait déjà que le programme est accepté par tous les autres Etats du Sud et du Nord, sans que nul part il ait apparu le moindre signe de révergence ou de schisme. Du reste, il n'y a plus moyen de s'y méprendre ni de faire un fausse guerre d'interprétation, car la déclaration est on ne peut plus claire, précise.

Le programme de Columbus dit en propres termes, que le parti démocrate appuie le gouvernement fédéral dans toute son autorité constitutionnelle, et qu'il condamne toute nullification et sécession. Il ne s'agit donc plus que d'un droit de gouvernement local, d'indépendance administrative, opposé à tout système de centralisation qui détruirait cette indépendance, qui interviendrait, en outre, dans les affaires privées et nuirait à la liberté individuelle. Le manifeste dit encore en propres termes que le parti démocrate croit à l'aptitude du peuple à se gouverner lui-même, et qu'il repousse toute condition de cens ou de prébriété, soit pour exercer le droit de suffrage, soit pour remplir une fonction publique.

Nous avisons que c'est aller fort loin et, à nos yeux, cette profession déplace les bornes d'une saine politique. Nous ne voyons pas grand inconvénient à admettre tout le monde à remplir des places. Celui qui n'est pas en état de se conduire lui-même, prend un assistant qui fait la besogne lui-même à la condition de participer aux émoluments que la place assure. Ainsi, un imbécille peut être gouverneur, et même un bon gouverneur, à la condition de prendre un secrétaire habile. Cela s'est vu et se verra encore. Ainsi, un homme fort médiocre peut être président des Etats Unis, à la condition de laisser tout à faire au Secrétaire d'Etat, jusqu'à la plus simple expression d'une opinion politique ou autre. C'est le rôle que joue Grant aujourd'hui. Mais on n'a pas remarqué assez que Grant se défendait par sa propre nullité. Quand on le voit en perpétuelle course et on renonce à

l'envie de traiter avec lui sur un sujet élevé. Cet effet a été produit sur les délégués Louisianais lorsqu'ils se rendirent chez le président Grant, pour lui exposer les actes monstrueux d'assassinat commis en cet Etat avec l'appui des bayonnettes fédérales. L'impact de l'homme arrêté les arguments de tout il comptait se servir, et les fit crever dans leurs bouches.

En pareil cas, l'incapacité d'un individu peut avoir des conséquences déplorables; mais en tout autre cas, cette incapacité ne fait de tort qu'à la place même, tandis qu'un droit de suffrage exercé peut ruiner tout un Etat.

C'est ce qui est arrivé à notre, par l'adjonction de 70,000 affranchis à la classe électorale. Les habiles, les blancs sont coupables de cette ruine, et nous ne le nions pas; mais le surcroît de la même race! C'est-on qu'ils en seraient infatigablement plus hardi. Il attaque les dettes capitalisées elles-mêmes; le voudrait soulager l'Etat de 15 à 16 millions, et nous croyons que s'il n'y réussit pas, ce ne sera pas de sa faute. Nous ne voulons pas examiner ici la question de savoir si M. Fellows est radical ou non, peu nous importe! Pourvu que ses intentions soient bonnes et qu'il se conduise de manière à ce qu'on ne puisse en douter. En ce moment, de quoi s'agit-il? Il s'agit de sauver l'Etat de la maladie des dettes. Nous garantissons que le remède sera accepté de toute main; nous garantissons, en outre, que nous remercierons la main, quelle qu'elle soit, qui opérera cette guérison.

Or, nous nous rappelons que dans l'enquête du Sénat des Etats-Unis sur les élections de la Louisiane, M. J. Q. A. Fellows, appelé comme témoin, fit plusieurs dépositions sur les désordres financiers de notre Etat. Il insista sur les fraudes commises et cita, par exemple, cette loi de la Compagnie de Légières, au sujet de laquelle nous avons appelé si souvent l'attention et l'indignation publique. Il dit que c'était par des moyens pareils que les dettes de l'Etat s'élevaient démesurément accrues, et qu'elles se trouvaient aujourd'hui portées à un chiffre si lourd que personne ne pouvait plus en supporter le poids. M. Fellows, revêtu d'un caractère passager d'autorité judiciaire, n'a pas démenti ce précédent. Il s'est mis à secouer le tambour par les cornes, et a tenté de jeter à terre par tous les moyens possibles, les intérêts de nos citoyens, et de nous faire perdre tout ce que nous avons acquis de droit de laisser à nos descendants un héritage semblable, surtout quand nous ne reconnaissons pas nous-mêmes la légitimité des charges qui nous écrasent. M. Fellows a attaqué déjà devant les cours certains créanciers, mais malheureusement nous ne voyons pas la justice décidée à le soutenir en tout. La justice aidée à la création du fardeau et ne veut presser que rien faire pour aider à le démolir. L'avocat-général qui ne lui rendrait rien, ce qui le concerne, procéder que judiciairement; s'appuyant sur le tribunal supérieur et de la Cour Suprême lui manque, il est clair que le succès ne dépendra pas de ses efforts. M. Fellows est sur le point de commencer des procédures contre l'affaire du Parc de Ville. Il a dénoncé que rien n'était plus illégal et plus frauduleux que toute cette transaction. Ses arguments saisissent les esprits honnêtes et sont irréfutables. Mais seront-ils admis par la justice, et n'est-il pas à craindre que les mêmes moyens dont on s'est servi pour faire passer de tels bills ne soient employés pour les maintenir?

En définitive, la question, que nous ne posons pas, nous, mais que tout le monde pose, est celle-ci: l'autorité exécutive qui a signé le bill de la Compagnie de Levée, le bill de la Compagnie du Gaz "Crescent City", qui a laissé subsister, sans dire un mot, la taxe du Parc de Ville, voudrait-elle sponser un système d'abolition qui ne lui rendrait rien? On en doute. C'est à M. Kellogg à montrer que ces manœuvres langues trompent en appuyant franchement et ouvertement les procédures de M. Fellows.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie, mais que ses vues soient sérieuses ou non, il est bon de constater de ce jour, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes, mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant, et Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et on votera pour Grant, parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit le parti démocrate qui est le plus fort, et le parti républicain s'en va son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les républicains ne sont plus sûr d'eux-mêmes, et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

L'Œuvre en Question.

(Extrait de l'Abellé de la Nlle-Orléans, du 16.)

S'il est une chose, un bienfait, que le peuple de la Louisiane ait le droit d'attendre du gouvernement de cet Etat, quelque soit ce gouvernement, libéral, démocrate ou républicain, c'est la diminution des charges publiques et par conséquent le triage des dettes qui se sont accumulées depuis dix ans, la renouveau des dettes légitimes, et l'annulation ou la radiation de toutes les autres. Quand pendant cinq années le peuple n'a cessé de dénoncer les forgeries, les fraudes, les concussion, les prévarications, les dilapidations, la vénalité, les détournements, l'agiotage d'une autorité qui n'avait d'autre limite que sa propre volonté, et d'autre but que sa fortune, et quand pendant cinq ans, vingt millions ont été ajoutés à la dette de l'Etat, à bordée avant la guerre, et encore à bordée à la fin de la guerre, sans qu'il y ait eu pour l'Etat le moindre compensation, sans qu'il en ait retiré le moindre avantage, il faut bien qu'il y ait beaucoup de vérité dans ces accusations et dénonciations, et le gouvernement qui ne recherchera pas l'origine des dettes pour délivrer le peuple de celles qu'on peut à bon droit regarder comme illégitimes et frauduleuses, manquera à son premier devoir et pourra être regardé comme voulant, pour son propre compte, tirer parti des iniquités et des crimes de son prédécesseur.

Il y a en ce moment deux hommes, revêtus d'une certaine autorité, qui paraissent s'occuper sérieusement de la situation financière de l'Etat. On dirait qu'ils sont animés de bonnes intentions et décidés à faire, dans l'intérêt du peuple, tout ce que leur position personnelle leur permettra d'essayer et d'exécuter. Ces deux hommes sont l'Auditeur des Comptes Publics, Clinton, et l'Avocat-général intérimaire, J. Q. A. Fellows. Le premier a déjà donné quelques preuves de bon vouloir en procurant à l'Etat un bénéfice de cent mille dans le paiement des warrants. Mais la tentative est faible, et ce que l'Etat a gagné dans l'opération de M. Clinton, bien qu'elle ait réussi, n'allège pas plus le fardeau qu'une pincée de charbon prise dans un grand sac, n'allégerait la

charge de ces malheureux journaliers européens qui fournissent chaque hiver aux familles leur provision de charbon en la portant sur leur dos jusqu'aux plus hautes étages des maisons. Ces charbonniers plient sous le faix, leur poitrine se ferme, leur tête se courbe vers la terre; ils souffrent, mais ils n'ont aucun remède.

De même, après les opérations de M. Clinton, les contribuables de cet Etat souffrent toujours et ne meurent pas; ce qui a été fait a empêché tout au plus l'augmentation du fardeau; et nous ne voyons jusqu'ici rien d'effectif dans les mesures prises pour libérer la Louisiane des créances impures dont les citoyens honnêtes demandent unanimement la radiation.

Le second opérateur financier, M. Fellows, remplissant par interim les fonctions d'avocat-général, se montre infiniment plus hardi. Il attaque les dettes capitalisées elles-mêmes; le voudrait soulager l'Etat de 15 à 16 millions, et nous croyons que s'il n'y réussit pas, ce ne sera pas de sa faute. Nous ne voulons pas examiner ici la question de savoir si M. Fellows est radical ou non, peu nous importe! Pourvu que ses intentions soient bonnes et qu'il se conduise de manière à ce qu'on ne puisse en douter. En ce moment, de quoi s'agit-il? Il s'agit de sauver l'Etat de la maladie des dettes. Nous garantissons que le remède sera accepté de toute main; nous garantissons, en outre, que nous remercierons la main, quelle qu'elle soit, qui opérera cette guérison.

Or, nous nous rappelons que dans l'enquête du Sénat des Etats-Unis sur les élections de la Louisiane, M. J. Q. A. Fellows, appelé comme témoin, fit plusieurs dépositions sur les désordres financiers de notre Etat. Il insista sur les fraudes commises et cita, par exemple, cette loi de la Compagnie de Légières, au sujet de laquelle nous avons appelé si souvent l'attention et l'indignation publique. Il dit que c'était par des moyens pareils que les dettes de l'Etat s'élevaient démesurément accrues, et qu'elles se trouvaient aujourd'hui portées à un chiffre si lourd que personne ne pouvait plus en supporter le poids. M. Fellows, revêtu d'un caractère passager d'autorité judiciaire, n'a pas démenti ce précédent. Il s'est mis à secouer le tambour par les cornes, et a tenté de jeter à terre par tous les moyens possibles, les intérêts de nos citoyens, et de nous faire perdre tout ce que nous avons acquis de droit de laisser à nos descendants un héritage semblable, surtout quand nous ne reconnaissons pas nous-mêmes la légitimité des charges qui nous écrasent. M. Fellows a attaqué déjà devant les cours certains créanciers, mais malheureusement nous ne voyons pas la justice décidée à le soutenir en tout. La justice aidée à la création du fardeau et ne veut presser que rien faire pour aider à le démolir. L'avocat-général qui ne lui rendrait rien, ce qui le concerne, procéder que judiciairement; s'appuyant sur le tribunal supérieur et de la Cour Suprême lui manque, il est clair que le succès ne dépendra pas de ses efforts. M. Fellows est sur le point de commencer des procédures contre l'affaire du Parc de Ville. Il a dénoncé que rien n'était plus illégal et plus frauduleux que toute cette transaction. Ses arguments saisissent les esprits honnêtes et sont irréfutables. Mais seront-ils admis par la justice, et n'est-il pas à craindre que les mêmes moyens dont on s'est servi pour faire passer de tels bills ne soient employés pour les maintenir?

En définitive, la question, que nous ne posons pas, nous, mais que tout le monde pose, est celle-ci: l'autorité exécutive qui a signé le bill de la Compagnie de Levée, le bill de la Compagnie du Gaz "Crescent City", qui a laissé subsister, sans dire un mot, la taxe du Parc de Ville, voudrait-elle sponser un système d'abolition qui ne lui rendrait rien? On en doute. C'est à M. Kellogg à montrer que ces manœuvres langues trompent en appuyant franchement et ouvertement les procédures de M. Fellows.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie, mais que ses vues soient sérieuses ou non, il est bon de constater de ce jour, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes, mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant, et Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et on votera pour Grant, parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit le parti démocrate qui est le plus fort, et le parti républicain s'en va son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les républicains ne sont plus sûr d'eux-mêmes, et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie, mais que ses vues soient sérieuses ou non, il est bon de constater de ce jour, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes, mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant, et Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et on votera pour Grant, parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit le parti démocrate qui est le plus fort, et le parti républicain s'en va son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les républicains ne sont plus sûr d'eux-mêmes, et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie, mais que ses vues soient sérieuses ou non, il est bon de constater de ce jour, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes, mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant, et Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et on votera pour Grant, parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit le parti démocrate qui est le plus fort, et le parti républicain s'en va son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les républicains ne sont plus sûr d'eux-mêmes, et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie, mais que ses vues soient sérieuses ou non, il est bon de constater de ce jour, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes, mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant, et Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et on votera pour Grant, parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit le parti démocrate qui est le plus fort, et le parti républicain s'en va son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les républicains ne sont plus sûr d'eux-mêmes, et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie, mais que ses vues soient sérieuses ou non, il est bon de constater de ce jour, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes, mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant, et Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et on votera pour Grant, parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit le parti démocrate qui est le plus fort, et le parti républicain s'en va son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les républicains ne sont plus sûr d'eux-mêmes, et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie, mais que ses vues soient sérieuses ou non, il est bon de constater de ce jour, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes, mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant, et Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et on votera pour Grant, parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit le parti démocrate qui est le plus fort, et le parti républicain s'en va son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les républicains ne sont plus sûr d'eux-mêmes, et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie, mais que ses vues soient sérieuses ou non, il est bon de constater de ce jour, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes, mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant, et Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et on votera pour Grant, parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit le parti démocrate qui est le plus fort, et le parti républicain s'en va son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les républicains ne sont plus sûr d'eux-mêmes, et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie, mais que ses vues soient sérieuses ou non, il est bon de constater de ce jour, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes, mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant, et Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et on votera pour Grant, parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit le parti démocrate qui est le plus fort, et le parti républicain s'en va son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les républicains ne sont plus sûr d'eux-mêmes, et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie, mais que ses vues soient sérieuses ou non, il est bon de constater de ce jour, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes, mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant, et Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et on votera pour Grant, parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit le parti démocrate qui est le plus fort, et le parti républicain s'en va son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les républicains ne sont plus sûr d'eux-mêmes, et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie, mais que ses vues soient sérieuses ou non, il est bon de constater de ce jour, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes, mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant, et Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et on votera pour Grant, parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit le parti démocrate qui est le plus fort, et le parti républicain s'en va son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les républicains ne sont plus sûr d'eux-mêmes, et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie, mais que ses vues soient sérieuses ou non, il est bon de constater de ce jour, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes, mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant, et Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et on votera pour Grant, parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit le parti démocrate qui est le plus fort, et le parti républicain s'en va son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les républicains ne sont plus sûr d'eux-mêmes, et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

Le Coryphée du parti républicain, Morton, ne veut pas s'y engager non plus. Morton, peut-être, joue la comédie, mais que ses vues soient sérieuses ou non, il est bon de constater de ce jour, que le succès du parti républicain ne tient plus à ses principes, mais à une considération de candidature seulement. C'est Grant, et Grant seul qui empêche la désagrégation du parti. On veut de Grant, on tient à Grant, et on votera pour Grant, parce qu'on croit que Grant sera élu une troisième fois. Otez Grant de là, qu'il ne soit le parti démocrate qui est le plus fort, et le parti républicain s'en va son empire. C'est pour cela que partout le parti républicain semble être décidé à porter Grant une troisième fois à la présidence. Cette résolution, prise trois ans d'avance, prouve que les républicains ne sont plus sûr d'eux-mêmes, et qu'ils savent parfaitement qu'à égalité de chances, c'est-à-dire sans l'influence du pouvoir et de la prépondérance personnelle de Grant en leur faveur, c'est le parti démocrate qui est le plus fort. La candidature de Grant est donc le plus grand obstacle, très probablement l'unique obstacle, au succès de la démocratie.

Magnick Institute, car en faisant nous établir en Louisiane, nous n'afons bas entendu feur en Avriquer.

Bernettez-moi, Mossir Garillon, de fous zerrer gortialement la main

HANS BAUGARDEN.

On lit dans le "Société" d'Ibérie: "MM. Gay et Boas, vis-à-vis Hubertville (Ste. Marie) sont engagés, depuis quelque temps, à creuser un puits; ce qui a été fait a empêché tout au plus l'augmentation du fardeau; et nous ne voyons jusqu'ici rien d'effectif dans les mesures prises pour libérer la Louisiane des créances impures dont les citoyens honnêtes demandent unanimement la radiation.

MARIE.—A la résidence de M. Hypolite A. Guidry, à Plaquemine Brulée, le 19 courant, par le Rév. F. Vialton, M. SAVINEN CART à Mlle. MODESTE GUIDRY, tous deux de cette Paroisse.

Mouvements de la Malle.

La malle de la Nouvelle-Orléans, par la Nouvelle-Ibéria et le Grand Coteau, arrive tous les soirs (le dimanche excepté) à 6 heures.—Repart le lendemain.

Celle de St. Martinville, par Léonville, arrive le Mardi, Jeudi et Samedi, à 5 heures du soir, et repart les Mercredi, Vendredi et Lundi.

Celle de Plaquemine Brulée arrive le Mardi soir à 6 heures.—Part d'Opelousas le Mardi matin à 6 heures.

Celle de Hickory Flat (Calcaieu) par les Bureaux de Prud'homme City et de Faugnattier, arrive le Mercredi soir à 5 heures.—Repart le Mardi à 8 heures du matin.

La malle à destination des lieux ci-dessus se ferme à Opelousas la veille de leur départ, à 6 heures du soir.

GAB. WARTELE, Encanteur.

BUREAU avec celui de F. Perroin, avocat, ou on pourra laisser les ordres ou annonces, lesquels seront ponctuellement exécutés. [Opelousas 23 aout. 23 Jan.]

UN SUCRIER

DEMANDE une place comme tel sur une des grandes habitations sucrières de cette Paroisse. Il possède des certificats des premiers cultivateurs de la Nouvelle-Orléans, qui vendent le sucre de sa fabrication depuis nombre d'années.

S'adresser chez J. M. Lalanne, à Washington, à F. Boone, à Catara, ou au bureau du Courrier, Opelousas. [16 aous. 44 31]

Magasin de Depot du Port Barre.

L'Esquisse ayant pris charge du Magasin de Depot du débarcadere d'un bas du Port Barre, donnera toute son attention à recevoir et à expédier le fret qu'on voudra bien lui confier. LOUIS DESBRES. Port Barre 16 aout 1873.

Ho! pour les Sources!

L'Esquisse transporterai, à un prix très modéré, les visiteurs aux Sources de la Pointe aux Loups. S'adresser chez M. Desiré Souxey. Opelousas 9 aout 1873.

CHEVAL EPAVE.

Il a été arrêté, le 2 aout, par le sousigné, à la Coule Croche, un cheval créole couleur baye, queue et crinière blanches, âgé d'environ 9 ans, marqué à un peu près ainsi: C. Ce cheval est dans ce voisinage depuis décembre ou janvier dernier. Le propriétaire est prié de venir prouver sa propriété, payer les frais et l'emmener, autrement il en sera disposé selon la loi. Conlé Croche 9 aout 1873. Im

A. MEYNIER, Jr.

Successeur de Forcade & Meynier, MARCHAND COMMISSIONNAIRE No.